



UNARM
UNION NATIONALE DES ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE

FLASH INFO

Marseille, le 15 Mai 2019

L'association professionnelle va être reçue début juin 2019 par la DGOS afin de justifier et réclamer le renforcement des effectifs ARM.

Depuis plusieurs années nous sollicitons du ministère un acte politique pour que le nombre d'ARM en poste soit conforme aux recommandations des professionnels, notamment celles de SUdF.

Or, nous assistons à une dégradation de nos capacités à assurer la réponse téléphonique aux appels d'urgence.

Sans cesse en sous-effectif, les équipes doivent subir trop systématiquement des rappels de personnels en période de repos afin de faire face à l'accroissement des appels et à l'absentéisme.

Les risques professionnels augmentent et la surcharge de travail épuise les équipes.

L'association professionnelle demande :

D'une part, que les contractuels (CCD, CDI) ainsi que les personnels en poste accèdent tous à la catégorie B et soient titularisés.

Il est pour l'association inconcevable que des professionnels soient privés d'une rémunération statutaire alors qu'ils exercent le même métier, avec les mêmes risques professionnels.

D'autre part une campagne de recrutements conséquente afin d'anticiper les périodes de formation et d'intégration de ces renforts en personnels.

L'association professionnelle demande aux ARM de se rapprocher des organisations syndicales représentatives locales, afin que soit remonté aux fédérations le souhait d'un mouvement de grève nationale le mercredi 5 juin 2019.

L'association professionnelle prend attache auprès des fédérations syndicales pour solliciter de leur part un soutien à nos collègues en difficultés.

Nous vous demandons de nous tenir informé via l'adresse mail :

revendication@unarm.fr

Le secrétaire général